



Vente immobilière : solution de financement bancaire

Par **nyne**, le **24/06/2021** à **17:06**

Bonjour,

A 15j de la signature de l'acte de vente, nous avons appris par l'agent immobilier que les acheteurs n'avaient toujours pas leur offre de prêt. Nous décidons de maintenir la date de signature au 29 juin. La vente traîne depuis octobre, nous avons déjà accepté de décaler une 1ere fois la vente.

Afin que la promesse de vente ne devienne pas caduque, le père d'un des acquéreurs souhaite verser le montant de la vente au notaire (fonds provenant de sa société) et que le notaire en contre partie lui reverse les fonds du prêt immobilier qui seront apparemment disponible vers mi juillet. Cela est il possible selon vous ? merci pour votre aide

Par **nyne**, le **24/06/2021** à **20:35**

Merci pour votre réponse qui me paraît plein de bon sens.

L'arrêt de la vente nous aurait arrangé (changement de projet entre la mise en vente et la vente) mais nous venons de recevoir un mail du notaire, comme quoi la vente aura certainement lieu.

J'ai bien peur malheureusement que nous soyons bloqués. Comment pouvons nous, nous opposer à la vente si le notaire reçoit bien les fonds ?